



Jean-Claude Casadesus, parrain de Pro Musicis : "La musique est le plus court chemin d'un cœur à un autre"

À nouveau cette Saison 2020 – 2021 les Lauréats du Concours international pour le Prix Pro Musicis déploieront leur immense talent Salle Cortot ou au Collège des Bernardins, puis en "concerts de Partage" à ceux qui vivent dans le handicap et la souffrance. Ce sera aussi une belle occasion de profiter de la réduction du prix d'entrée, au-delà de la déduction à 66 % de votre adhésion 2020.2021 à l'association. **Gérée uniquement par des bénévoles**, Pro Musicis s'engage à justifier chaque euro dépensé pour les 21 à 24 concerts de la saison, dont les deux tiers de Partage. **En cette période cruelle et incertaine, la musique répond mieux que jamais au besoin de rêve et d'espérance pour chacun et plus encore pour ces enfants handicapés et ces adultes "oubliés"** : ils ont besoin de cet imaginaire qu'ils approchent lors des concerts de Partage, ainsi que de l'estime d'eux-mêmes qu'ils se créent en classes "Enfants de Bach" animées par l'artiste Pro Musicis. En leur nom, d'avance notre immense gratitude.

François Lafaye, président

Josée Caderas vice-présidente

## BULLETIN D'ADHÉSION pour devenir membre de l'Association Pro Musicis

Nom et prénom .....

Adresse .....

Adresse courriel (\*) .....@.....

**Adhère en tant que Membre Actif / Bienfaiteur** (rayer la mention inutile)

Montant de la cotisation .....

Date et signature

(\*) Pro Musicis vous garantit naturellement la confidentialité de cette adresse réservée aux annonces de concerts et à quelques informations sur la vie de l'Association.

**Votre adhésion vaut pour la Saison musicale 2020 – 2021 (de septembre à juin) et vous donne droit à réduction de 5 euros sur le prix des entrées aux concerts publics.**

### MEMBRE ACTIF

- Une personne : 65 euros (coût réel 22,1 euros après déduction fiscale)
- Couple : 90 euros (coût réel 30,6 euros après déduction fiscale)

### MEMBRE BIENFAITEUR

- Une personne : 150 euros (coût réel 51 euros) - Couple : 275 euros (coût réel 93,5 euros)

Merci de bien vouloir envoyer votre chèque à l'ordre de "Pro Musicis" à :  
Pro Musicis 49 rue Héricart - 75015 Paris

Vous pouvez aussi adhérer via le système ultra sécurisé **PayPal**, sur le site **www.promusicis.fr** : voir sur la page d'accueil la fenêtre "Adhérez"

Les dons et cotisations sont fiscalement déductibles dans les conditions prévues par la loi. Un reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre envoi. Un très grand merci d'avance !